

Les Bordes sur Arize
ARIZO-PYRÉNÉES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 MAI 2023

Date de la convocation 19 MAI 2023

L'an deux mille vingt-et-trois, le VINGT-TROIS MAI, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

Présents : CABE A, CAMPS F, CHAUVET F, DENOY S, LAFONT P, POUILLET M A, de SAINT BLANQUAT G, VALERO G., GOUZY S., PEREIRA SANTERRE J,

Procurations : DUFOSSÉ D. à CAMPS F., MERIC M à LAFONT P, COMMENGE S. à VALERO G.

Absents : KOSMINSKY S., MIR A.

Secrétaire de séance : PEREIRA SANTERRE Jérôme

2023-038 – PROPOSITION ACHAT PARCELLE B 2114

Le Maire informe l'assemblée que Monsieur Delbert se porte acquéreur de la parcelle cadastrée section B n° 2114 appartenant à la commune.

Monsieur Delbert propose un montant de 7000 euros pour l'achat de ladite parcelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **REJETTE** la proposition de Monsieur Delbert.

Ont voté pour : 2 (CAMPS F et DUFOSSÉ D.)

Ont voté contre : 7 (POUILLET MA, PEREIRA J, de SAINT BLANQUAT G, GOUZY S, DENOY S, LAFONT P, MERIC M.)

Abstentions : 4 (VALERO G, CABÉ A, COMMENGE S, CHAUVET F.).

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Frédéric CAMPS